



Distr.
GENERALE

E/ECA/CM.11/44
17 avril 1985

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Sixième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Addis-Abeba, Ethiopie
15-22 avril 1985

Point II.1 de l'ordre du jour provisoire*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingtième session de la Commission/
Onzième réunion de la Conférence
des ministres

~~Addis-Abeba, Ethiopie~~
25-29 avril 1985

Point II. 1 de l'ordre du jour provisoire*

AMELIORATION DE LA GESTION DE L'ECONOMIE DES PAYS AFRICAINS :
QUELQUES SECTEURS CRITIQUES

* E/ECA/TPCW.6/1/Rev.2
E/ECA/CM.11/1/Rev.2

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2
II. MESURES POUR UNE COLLABORATION EFFICACE ET SOUTENUE ET COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES AUTRES CENTRES DE DECISION DANS L'ECONOMIE	2 - 12
(a) Le rôle du secteur privé	3
(b) Le rôle des entreprises publiques	3 - 5
(c) Les services gouvernementaux et la réalisation des objectifs du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos	5 - 6
(d) Le fondement de la diffusion d'information en tant que fondement de la prise de décisions et le rôle de la recherche et de l'analyse	6 - 7
(e) Le fondement de la planification du développement y compris la collecte et analyse des données	7 - 10
III. MOBILISATION EFFECTIVE ET UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES	12 - 16
(a) Promotion des exportations	13 - 14
(b) Contrôle des importations	14 - 15
(c) Les recettes et les dépenses de l'Etat	15 - 16
IV. APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA BASE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE MATIERES PREMIERES	17 - 20
V. ADOPTION DE MESURES DESTINEES A PRESERVER LES "RESSOURCES GENERATRICES DE RICHESSE" ET A ASSURER LEUR PRODUCTIVITE	20 - 23
(a) Patrimoine matériel	20
(b) Patrimoine humain	20 - 23
VI. RESSOURCES ETRANGERES, DEVELOPPEMENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE EN AFRIQUE	23 - 27
(a) Les investissements directs	23 - 25
(b) Aide et assistance technique	25 - 27
VII. CONCLUSION	28 - 31

I. INTRODUCTION

1. Alors que la crise économique et sociale en Afrique devient de plus en plus grave. Toutes sortes de questions sont posées quant à ses causes et aux mesures requises pour la résoudre. Dans cet effort général de recherche pour trouver les causes et les solutions à la crise, de plus en plus d'observateurs de la scène économique africaine et de son développement mettent maintenant l'accent sur les problèmes de gestion des économies africaines. La gestion des économies est un sujet complexe dont les divers éléments ne peuvent être examinés tous dans un document de synthèse comme celui-ci, préparé pour une réunion dont l'ordre du jour est chargé. Nous nous efforcerons donc d'être sélectifs.^{1/}

2. En général les problèmes de gestion ne peuvent être discutés de manière significative qu'en termes d'objectifs pour une institution donnée, d'une économie ou de tout autre chose qui doit être gérée. Dans ce contexte, la gestion des économies africaines ne peut être examinée que dans le cadre des objectifs que les pays africains se sont fixés à travers leurs gouvernements. Ainsi donc en adoptant le Plan d'action de Lagos en 1980 qui est basé sur le double principe d'une auto-suffisance nationale et collective, un développement autonome et auto-centré et la croissance économique; les gouvernements africains et leurs peuples ont explicitement choisi d'être jugés par l'ensemble des mesures destinés à atteindre ces objectifs et les progrès ou les non-progrès qui seraient réalisés dans cette entreprise.

3. Comme l'ont montré la crise et les différentes recherches entreprises pour évaluer la mise en oeuvre ou la non mise en oeuvre du plan, les objectifs fixés ne sont pas encore réalisés. Certes, il est très tôt pour demander des résultats concrets concernant ces objectifs tels que la réduction de la dépendance extérieure, l'auto-suffisance alimentaire, le développement des compétences de haut niveau y compris les capacités à entreprendre, un lien significatif entre l'industrie et l'agriculture etc., puisque le Plan de Lagos n'a été adopté qu'en 1980, voici seulement 5 ans. Cependant il ne serait pas prématuré de demander des résultats en ce qui concerne l'élaboration des politiques visant à la

^{1/} La gestion des économies des pays en développement en général et des pays africains en particulier constitue le sujet favori de nombreuses institutions, agences et personnalités. Pour une analyse assez complète de la question par une agence mondiale de premier plan dans les problèmes de développement, prière se référer au Rapport sur le développement dans le monde 1983, Part II. Même si l'on n'est pas entièrement d'accord avec ce qui y est dit, le document vaut la peine d'être consulté et beaucoup de recommandations qui y sont faites méritent une attention particulière.

De même, beaucoup de questions dont traite le document intitulé "Mise en oeuvre du Plan de Lagos (E/ECA/PSD.2/12/Rev.1/E/CN.14/TCW.II/18/Rev.2) qui a été examiné par le Comité Préparatoire Technique Plénier lors de sa deuxième et sa troisième réunion en 1981 et en 1982 respectivement et approuvé par la Conférence des ministres lors de sa huitième session en 1982 ont trait à la gestion des économies africaines.

réalisation de ces objectifs. Ainsi, l'objet de cette note est d'examiner certains de ces domaines essentiels de politique qui, s'ils continuent à être négligés pourront retarder sinon empêcher la réalisation de ces objectifs.

4. Dans cet ordre d'idées, nous allons nous pencher sur ce que nous pourrions appeler, à défaut d'un titre plus approprié, "des mesures pour une collaboration efficace et soutenue et coopération entre les gouvernements et les autres centres de décision dans l'économie", la mobilisation effective et l'utilisation des ressources financières, l'approfondissement des connaissances sur la base des ressources et de matières premières dans l'économie, le maintien du potentiel général des ressources intact et productif et le rôle des ressources extérieures dans le développement et la croissance économique de l'Afrique. Le document se termine par une conclusion.

II. MESURES POUR UNE COLLABORATION EFFICACE ET SOUTENUE ET COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES AUTRES CENTRES DE DECISION DANS L'ECONOMIE.

5. Le rôle dominant des gouvernements modernes dans la direction et l'orientation du développement et de l'accroissement économique ne fait plus de doute. Ceci est tout aussi vrai tant dans les économies planifiées que dans les économies de marché occidentales y compris le Japon. Cependant compte tenu de la nature complexe du processus de développement et le fait indéniable que même dans les économies les plus socialisantes il existe des institutions autres que les gouvernements et ses agences qui prennent également des décisions concernant l'organisation de la production et l'utilisation des ressources en vue de cette production. Il serait impossible et peu souhaitable que les gouvernements concentrent leurs efforts sur les décisions concernant principalement le secteur public. Cela est impossible parce que tout ce qui se passe dans le secteur public aura des incidences sur les autres centres des décisions dans l'économie et cette interaction est généralement responsable de la marche générale de toute l'économie. Il est peu souhaitable parce qu'on ne pourrait concevoir que des gouvernements puissent suivre seuls avec succès la réalisation des objectifs d'auto-suffisance nationale et collective ou de développement auto-centré et de croissance économique sans par exemple la collaboration des millions des paysans dont les décisions sont essentielles pour la production alimentaire et le développement de l'agriculture en général et des autres millions de personnes dans le secteur non structuré urbain dont le rôle économique en tant qu'employeur est très important. Encore plus significatif, est le fait qu'il est inconcevable que des gouvernements puissent à eux seuls poursuivre l'objectif d'assurer les besoins essentiels, de réduire la pauvreté généralisée, le chômage et le sous-emploi sans la collaboration active des entreprises privées dans une économie mixte telle qu'elle se présente dans tous les pays africains.

6. Par conséquent, compte tenu de la nature complexe du processus du développement et l'intervention des institutions de décision autres que le gouvernement et ses agences, les gouvernements devront trouver des mécanismes pour faire participer ces autres centres de décisions dans l'économie non pas seulement dans la mise en oeuvre les décisions prises par les gouvernements mais également tout au départ lorsque les politiques qui conduisent à ces décisions sont au stade de l'élaboration. Bien plus une collaboration efficace et soutenue et la coopération devrait être constante. Quelques uns des éléments fondamentaux d'un tel environnement sont évidents et des prises de position claires devraient être exprimées sur :

- i) Le rôle du secteur privé;
- ii) Les entreprises publiques;
- iii) Les services gouvernementaux et autres institutions dans le processus de développement;
- iv) L'information régulière sur la situation de l'économie en tant que guide dans la prise de décision et le rôle de la recherche et de l'analyse;
- v) La planification du développement.

(a) Le rôle du secteur privé

7. Comme indiqué plus haut chaque pays africain, quel que soit son orientation politique est encore dominé par le secteur privé, c'est-à-dire par des agents de production et de distribution qui sont motivés avant toute autre chose par leurs propres intérêts en ce sens que la raison d'être de leurs entreprises et d'assurer les biens et les services dont le revenu est plus important que les intrants utilisés dans la production de ces biens et services. Encore plus significatif est le fait que de telles entreprises privées non seulement contribuent au revenu des gouvernements dans la mesure où les services des contributions sont efficaces mais aussi créent des emplois. Ainsi, un secteur privé bien organisé peut contribuer de manière positive à la solution de quelques uns des problèmes qui pèsent lourdement sur les gouvernements africains telles que des ressources qui diminuent alors que le chômage s'accroît.

8. Dans ces conditions il sera dans l'intérêt des deux parties, à savoir, le gouvernement et le secteur privé, si les gouvernements peuvent définir clairement leur conception du rôle du secteur privé. En plus, une fois que cette définition a été clarifiée, une prise de position qui pourrait être soutenue et contrôlée par les deux parties devrait être faite par le gouvernement. Une telle prise de position devrait sans doute définir des mesures destinées à permettre au secteur privé de jouer son rôle de façon efficace.

(b) Le rôle des entreprises publiques

9. A proprement parler, les économies africaines sont des économies mixtes. Ainsi à des degrés divers, des entreprises commerciales publiques coexistent avec le secteur privé. Malheureusement, beaucoup de discussions inutiles ont été engagées sur le bien fondé des entreprises publiques et l'efficacité de leurs opérations spécialement lorsqu'on les compare aux entreprises privées.

10. Quel que soit le préjugé que l'on pourrait avoir sur la décision des gouvernements d'être directement impliqués dans la production de biens et des services qui sont traditionnellement des domaines réservés des entreprises privées en particulier dans les économies de marché de l'Occident y compris le Japon, il ne fait aucun doute que certains domaines de développement et de croissance économique, en particulier ceux qui nécessitent des investissements à long terme ne pourront pas attirer les initiatives du secteur privé dans certains pays de la région. Encore aujourd'hui, dans certains pays du continent les domaines habituels d'activités du secteur privé restent dominés par des entreprises privées étrangères. Bien plus, il existe de nombreux domaines essentiels à la transformation structurelle mais qui ne répondent aux attentes des entrepreneurs privés. Dans ce cas il existe des raisons impérieuses pour les laisser à l'entreprise publique dans l'intérêt national et compte tenu des réalités de la région.

11. Cependant, cette constatation ne devrait pas conduire à l'idée que les entreprises publiques devraient être exemptées des critères fondamentaux qui doivent régir toute entreprise notamment la performance économique dans le sens de la capacité à exploiter des ressources génératrices de richesses "de manière à obtenir des revenus supérieurs aux intrants utilisés dans le processus de production et dont certains sont utilisés pour accroître la capacité productive de telles organisations.

12. Il existe au moins deux très bonnes raisons pour cela. D'abord, de par sa définition, une entreprise doit produire des biens et des services de telle sorte que lorsqu'elle s'est acquittée de cette tâche de façon satisfaisante un surplus puisse être dégagé qui lui permettra de devenir auto-suffisante au moins à long terme. Deuxièmement les ressources mises à la disposition des entreprises publiques sont de part le fait même exclues des ressources utilisables par le secteur privé. Ainsi si ces ressources ne sont pas utilisées de manière à augmenter les ressources totales nécessaires à l'économie, les objectifs d'auto-suffisance, de participation équitable dans le processus de développement, la satisfaction des besoins essentiels, l'élimination de la dette et l'équilibrage de la balance des paiements ne pourraient être atteints. En conséquence les gouvernements africains, de même que les gouvernements d'autres pays en développement devront déterminer très clairement le rôle des entreprises publiques.

13. En général lorsque l'on parle des entreprises publiques par opposition aux entreprises privées, le problème réside dans la définition du mot "entreprise" et y n'il y aucune raison pour que les entreprises privées fonctionnent mieux que les entreprises publiques. Il est vrai que les gouvernements pourraient parfois utiliser les entreprises publiques pour mettre en oeuvre des politiques de distribution des revenus ou de lutte contre le chômage. Cependant cela ne devrait pas aller jusqu'au point de priver l'économie de plus en plus des ressources. En effet, la raison même de l'existence d'une entreprise commerciale est qu'elle puisse fournir des biens et des services non seulement à des prix abordables pour les consommateurs mais également à des prix qui lui permettront de renouveler dans le temps les ressources génératrices de richesse. Comme disait Peter F. Drucker l'expert en gestion de réputation mondiale "En réalité l'entreprise doit assumer sa responsabilité économique de telle manière que la société soit renforcée et conformément aux idéaux politiques et philosophiques

de la société. Celle ci sont cependant, (pour utiliser les termes des philosophes) des conditions accidentelles qui limitent, modifient encouragent ou retardent les activités économiques de l'entreprise. Le fondement de l'entreprise, le principe vital qui détermine sa nature est la performance économique".^{1/} Ceci s'applique au tant à l'entreprise privée qu'à l'entreprise publique.

(c) Les services gouvernementaux et la réalisation des objectifs du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos.

14. La reconnaissance par le gouvernement moderne de la tâche difficile que représente la définition des objectifs de développement et de croissance économique a rendu le rôle des services gouvernementaux plus important non seulement dans l'assistance des gouvernements et de leurs ministères pour définir les objectifs mais également dans la mise en oeuvre des décisions des gouvernements destinées à orienter le cours de l'économie dans le sens de la réalisation de ces objectifs. Il en résulte que l'efficacité avec laquelle ces décisions sont mise en oeuvre détermine le progrès économique et social général. Ainsi, la vitesse avec laquelle le département de commerce délivre les licences de commerce, la rapidité avec laquelle les services des douanes autorisent l'enlèvement des marchandises peut déterminer le moment où la production peut commencer et la livraison assurée. De même, la facilité avec laquelle un homme d'affaires peut obtenir une autorisation d'installation industrielle déterminera le temps qu'il faudra pour qu'une industrie commence ses opérations et que les emplois soient créés. D'autres exemples de ce genre peuvent être trouvés. Cependant, notre objectif n'est pas d'utiliser la force des chiffres. L'objectif principal est de mettre l'accent sur la nécessité de réorienter les services gouvernementaux vers les objectifs de développement et de croissance économique et vers les efforts que cela nécessite.

15. A ce sujet le besoin se fait sentir pour la création de mécanismes qui obligeront ces services à rendre compte de leur performance. Un des mécanismes de ce genre est l'adoption d'un système de planification, de programmation et de budgétisation qui obligerait les services gouvernementaux à établir leurs programmes de travail en relation avec leurs objectifs et qui constituerait la base de l'évaluation annuelle de leurs performances. Ainsi l'efficacité des services ou des ministères tels que l'industrie, le commerce, les postes et télécommunication et partant l'allocation des ressources pour leur fonctionnement peut être fonction du nombre de permis industriels délivrés, ou du volume d'information données aux industriels sur les projets viables, sur les ressources de matières premières, etc. par an, le nombre de licences d'importation et de patentes délivrés, les informations sur des sources alternatives d'importation de certaines marchandises et le nombre de clients servis, la vente de timbres, le nombre de lettres recommandées, ou le nombre de cable, télégrammes et télex envoyés sur une période d'un an.

^{1/} Peter F. Drucker, The Practice of Management, Pan Books Ltd., Caraye Place, London SW10 9PG p. 18.

16. Ces dernières années, le problème de la responsabilité des fonctionnaires publics est de plus en plus d'actualité. La planification, la programmation et la budgétisation peuvent être utilisées de manière efficace pour rendre les fonctionnaires responsables de leurs actes.

- (d) Le fondement de la diffusion d'information en tant que fondement de la prise de décisions et le rôle de la recherche et de l'analyse.

17. La planification pour le développement signifie l'identification de l'ensemble des buts et des objectifs devant être atteints au cours d'une période donnée, sur la base d'un ensemble de mesures devant être appliquées. Dans ce contexte la nécessité de faire participer tous les centres de décision concernés et l'importance de bien définir leur rôle ont été soulignées au début de ce document. Cependant, afin d'identifier les objectifs et de définir les rôles il est impératif d'assurer un courant continu d'informations sur la situation et la marche de l'économie. De telles informations ne peuvent être obtenues qu'à travers une analyse systématique de la situation économique. En effet, si l'on doit établir des données de base et si les explications doivent être fournies sur les raisons qui font que ces données sont ce qu'elles sont, y compris le rôle des différentes institutions dans ce résultat alors une analyse systématique et critique s'avère indispensable. Une telle analyse devrait être la responsabilité à assurer par le Gouvernement et d'autres de décision dans l'économie.

18. Bien que l'usage de la planification et de la préparation des plans de développement nous soit devenu familière depuis bientôt 20 ans il ne serait pas erroné de dire que l'élaboration des politiques en Afrique est rarement fondée sur une recherche systématique et une analyse des situations existantes, en partie à cause de la vision limitée des gouvernements sur le rôle des autres centres de décision dans l'économie et une planification étroite qui se limite actuellement aux investissements publics. Le résultat est que l'on utilise très peu les compétences des universités et des instituts de recherche que les gouvernements ont créés à grands frais, de même que le potentiel et la capacité d'analyse et d'évaluation des entreprises du secteur privé, telles que la chambre du commerce, les sociétés locales d'ingénieurs-conseils etc. Pendant trop longtemps le monde académique et le monde pratique ont vécu dans une atmosphère de suspicion mutuelle. Mais en raison de l'aggravation de la crise en Afrique la théorie doit maintenant s'allier avec la pratique de manière constructive. Les gouvernements doivent se dépasser et utiliser la riche expérience de ces institutions. Les institutions elles-mêmes doivent sortir de leur tour d'ivoire et rendre leurs analyses d'échanges intersectoriels plus adaptées aux besoins pressants du moment. Une période d'auto-éducation sur les principes de base de l'auto-suffisance et du développement auto-centré et manifestement nécessaire en prélude aux changements des bases structurelles et des attitudes dans les activités de recherche. Ceci est essentiel pour que les institutions soient à la hauteur des exigences de développement à court et à long termes.

19. Dans l'élaboration de toute politique il y a lieu de bien comprendre le fonctionnement de l'économie sur la base d'une analyse sérieuse. Ceci est très important surtout en ce qui concerne le rôle et les activités non seulement des institutions gouvernementales chargées de la distribution et de l'utilisation des ressources disponibles mais également des entreprises publiques prises individuellement, des entreprises du secteur privé, les syndicats, les universités et autres institutions d'enseignement supérieur, les instituts de recherche et de développement, les associations professionnelles et des organisations sous-régionales.

20. A cet effet, l'on pourrait commencer par des départements ministériels dont le rôle et les activités peuvent être analysés par le gouvernement lui-même ou par les universités, les syndicats etc. De même, le rôle et les activités des autres centres de décision dans l'économie, notamment les universités, les syndicats, les entreprises peuvent être examinés soit par eux-mêmes, soit par le gouvernement. On ne pourrait nier le fait que malgré des efforts de réforme (même fractionnaires), beaucoup de départements importants du gouvernement et d'autres ministères tels que le ministère de l'agriculture de l'industrie, du commerce, du travail et des impôts sont restés largement des organes de surveillance et d'administration. L'orientation vers le développement si indispensable et qui en termes d'auto-suffisance et de développement auto-centré exige entre autre choses de mesures pour utiliser davantage les facteurs de production locaux, la promotion de la recherche et des activités de développement des matières premières alternatives ou accroître leurs effets multiplicateurs et développer l'inter-connection intersectorielle et spatiale qui sont encore absents dans la majorité des cas. Pour prendre l'exemple des ministères du travail, combien parmi eux entreprennent des études ou considèrent les incidences sur l'emploi de l'adoption des technologies de substitution au capital ou au travail en plus de leurs fonctions traditionnels de responsables du bien être des travailleurs et des problèmes des syndicats? Combien de fois par exemple la délivrance de licences ou le programme de promotion du commerce sont-ils soumis à une analyse critique dans le cadre de l'auto-suffisance et du développement auto-centré?

21. En conclusion, pour renforcer les organes de politique et de prise de décision spécialement en ce qui concerne les objectifs, les ressources nécessaires et le rôle de différents intervenants, il est nécessaire de poursuivre une analyse en profondeur de la situation existante en profondeur y compris le rôle des agents du développement et de la croissance économique que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé. Une telle analyse devrait inclure des départements ministériels, les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, les syndicats et les institutions professionnelles privées.

(e) Le fondement de la planification du développement y compris la collecte et analyse des données

22. A partir des années 60 tous les pays africains ont entrepris la préparation de plans de développement en tant qu'élément moteur pour la réalisation de leurs objectifs socio-économiques. Malheureusement l'expérience a montré que ces plans étaient dans la plupart des cas peu adaptés aux possibilités des économies

africaines. Bien que leur orientation vers l'extérieur ait été jugé responsable de leur échecs il existe d'autres raisons. Il est inconcevable par exemple que des plans basés sur aucune recherche physique ou une analyse sérieuse et dans lesquels une grande partie de la société notamment les secteurs privés et les secteurs de subsistance n'ont aucun rôle à jouer et qui en plus partent sur des bases irréalistes concernant la capacité de compréhension et d'exécution des diverses agences chargées de leur mise en oeuvre et qui d'autre part dépendent de sources extérieures hypothétiques pour près de 80 p. 100 de leur financement, puissent être réalisés.

23. Cependant en dépit des échecs passés dans la planification on ne peut nier le fait que la planification en elle-même est un instrument essentiel pour la réalisation des objectifs. Son rôle est devenu encore plus important dans le contexte d'auto-suffisance et de développement auto-centré qui constituent eux-mêmes l'image-de-soi collective que les Etats membres ont adopté pour l'avenir. Atteindre une image est synonyme d'action délibérée, qui est en d'autres termes dire planifier. La question qui se pose maintenant est de savoir comment rendre cette planification plus efficace.

24. La participation de tous les agents de production et de distribution, des travailleurs engagés dans la recherche, des entrepreneurs, des investisseurs, des fermiers indépendants etc. dans le processus de prise de décision tout au début du travail de planification est d'une importance fondamentale. Comme indiqué plus haut, la vue étroite de la planification par les gouvernements a rendu inefficace la participation des autres centres de décisions. La participation totale dont nous faisons état ici est celle qui devrait conduire à la détermination du genre correct de biens et de services à produire, quel genre d'agriculture, quel type d'importation, de technologie, d'éducation, de programme sanitaire et autres qui profiteront à la plus grande majorité et créeront une structure de développement sur une base élargie. Des considérations de cette nature encourageront tout naturellement les différents acteurs et contribueront au succès des méthodes qui devront être utilisées pour s'assurer que les objectifs adoptés sont suivis. Ces considérations devraient pouvoir également déterminer les buts à poursuivre et les indicateurs pour leur évaluation.

25. La planification et l'exécution des plans suivant cette procédure devra être sélective et souple. L'accent devra être mis sur la solution de problèmes socio-économiques spécifiques qui affectent des groupes ou des domaines donnés. Les agences d'exécution et les personnes concernées devront être étroitement intégrés tant au niveau de la prise de décision qu'à la mise en oeuvre. Une recherche localisée devient par conséquent extrêmement importante dans tous le processus.

26. La planification sans éléments a été une des critiques le plus souvent entendues contre la planification du développement en Afrique. La nouvelle orientation exige une plus grande base d'information pour la prise de décisions. L'accent n'est plus sur le commerce extérieur, les conditions d'investissement et de prêt qui sont si chers aux économistes mais sur les données ayant trait aux ressources intérieures, aux conditions et aux potentialités. Des programmes intensifs d'inventaires des ressources devront être conçus et mis en oeuvre. Des informations régulières sur

les caractéristiques démographiques, sur les modèles, les capacités de production, les ressources en gestion, l'entreprise, l'emploi et le sous-emploi, le budget de ménages et les dépenses seront nécessaires. Et dans le contexte de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, les informations seront également nécessaires pour mettre sur pied des systèmes d'alerte et pour la surveillance des programmes alimentaires et de nutrition. Des données qui permettront de suivre les mouvements soudains des recettes d'exportations et des goulots d'étranglements dans la production des recettes publiques seront également de plus en plus nécessaires.

27. La création de services pour coordonner le développement a été une constante des recommandations faites pour une meilleure base d'information mais malheureusement sans résultat. Sa mise en oeuvre immédiate est un impératif pour que la recherche et la coordination de la collecte d'informations relatives au développement y compris les changements induits par les nouvelles techniques, la participation populaire et l'interaction entre des facteurs économiques socio-techniques et relatifs à l'environnement soient efficaces.

28. Cela dit, des questions peuvent naturellement se poser concernant la faisabilité de ces exigences, compte tenu des contraintes sur les ressources disponibles. On peut adopter une approche sélective. On pourrait utiliser davantage par exemple des échantillons appropriés pour obtenir des informations relatives à des questions de politique prioritaires. Des priorités statistiques pourraient être établies et intégrées au plan de développement pour assurer une distribution adéquate des ressources. On pourrait également utiliser davantage des sources d'information administratives et des activités génératrices d'information dans les universités et autres institutions de recherche. Des comités nationaux des statistiques peuvent développer les relations entre les producteurs des données d'un côté et ceux qui analysent et utilisent les données d'autre part.

29. Les installations de traitement des données et autres ressources de soutien devront être améliorées. Ceci est particulièrement important pour résoudre le problème des retards importants enregistrés dans la production des données. Il devrait y avoir une plus grande participation des statisticiens et de documentalistes dans le traitement de données par ordinateur. Ce problème devra être résolu au niveau de la formation et des cours de perfectionnement de même que dans les programmes de travail.

30. Les pratiques traditionnelles de planification ne résolvent que partiellement le problème de l'amélioration des liens entre la planification, la budgétisation et l'évaluation même s'il est largement reconnu que ces liens sont essentiels pour une exécution rationnelle des plans établis. Les programmes pluri-annuels sont rarement cohérents avec des budgets également pluri-annuels. Les plans de développement ont souvent été un rassemblement d'objectifs à la réaliser sans qu'il soit tenu compte de la disponibilité des ressources génératrices de richesse ni des besoins financiers des différentes composantes des plans. Rares sont également les cas où les objectifs du plan suivant sont établis et la détermination des ressources pour cette période évaluée sur la base d'une analyse critique et de l'évaluation de la marche des plans en cours. Une évaluation cohérente donne aux planificateurs et aux organes de décision une bonne base d'analyse et elle

constitue un impératif pour établir les priorités et déterminer le rapport coût/ utilité.

31. Lorsqu'ils parlent de planification financière et de budgétisation, les auteurs du rapport de la Banque mondiale sur le développement mondial en 1983 ont écrit notamment "que, bien que souvent soucieux de l'affectation des ressources nationales, les services de planification ne se préoccupent pas suffisamment des disponibilités de ces ressources et des besoins financiers des divers échelons gouvernementaux et des entreprises publiques. Il est très fréquent que les dépenses publiques échappent à tout contrôle du fait que le pouvoir central ignore tout des programmes de dépenses des différents services publics"^{1/}. Nous voudrions ajouter que les cas de projets en difficulté sont légion parce que les planificateurs et ceux qui ont préparé les projets ne se sont pas préoccupés de la disponibilité des compétences de haut niveau et des matières premières ainsi que leur provenance. Et pourtant les plans parlent d'auto-suffisance et de développement auto-centré. La suite de ce document développe cette question y compris la mobilisation et l'utilisation des ressources financières.

32. En somme, les considérations précédentes ont mis l'accent sur la nécessité pour les gouvernements de faire participer tous les centres de décision dans l'économie pour l'exécution des plans et dans la formulation des politiques qui constituent la base de ces plans et de créer un environnement approprié pour le maintien de cette coopération.

33. Pour atteindre cet objectif il y a lieu de considérer les recommandations suivantes :

(a) Au niveau national

- i) Tous les gouvernements africains devraient prendre des positions sans équivoque sur le rôle du secteur privé, des entreprises publiques, des départements gouvernementaux, des syndicats et autres institutions gouvernementales en particulier des universités et les instituts de recherche dans le processus de développement;
- ii) Les gouvernements devraient créer, là où il n'existe pas encore, un mécanisme pour faire participer tous les centres de décision dans l'économie à l'exécution des plans de développement et à l'élaboration des politiques qui en constituent la base;

^{1/} Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1983, op. cit. pages 70-71.

- iii) Dans le but de permettre l'élaboration de politiques réalistes tenant compte du partage des responsabilités entre les agences d'exécution, des informations régulières sur la situation et la marche de l'économie, basées sur la recherche et l'analyse par toutes les parties concernées devraient être fournies;
- iv) Les entreprises publiques devraient pouvoir fonctionner comme de vraies entreprises, c'est-à-dire par l'exploitation des ressources génératrices de richesse dans le but de produire des biens et des services à des prix abordables pour ce qui achètent ces biens et ces services et dégager suffisamment de surplus pour leur permettre de renouveler constamment leur capacité de production;
- v) Etant donné que la planification fait partie intégrante d'un plan d'"avenir délibéré" elle devrait être basée sur la participation de tous et sur des données statistiques et autres données dérivées de micro-études. En plus, la participation de tous les intervenants devrait déboucher sur l'identification d'objectifs précis à réaliser par tous et à des indicateurs pour le suivi et l'évaluation.

(b) Au niveau sous-régional

- i) Une planification commune entre les différents pays devrait être encouragée;
- ii) Les organisations inter-gouvernementales telles que la CDEAO, la ZEP etc. devraient encourager et renforcer ce travail commun de planification à travers leurs activités d'identification et d'élaboration de projets et dans l'analyse du rapport coût/bénéfice.

(c) Au niveau régional

- i) Les secrétariats de la CEA et de l'OUA devraient intensifier leurs efforts pour apporter leur assistance aux Etats membres dans la recherche et les techniques de planification et d'analyse;
- ii) Les deux secrétariats en collaboration avec l'IDEP devraient intensifier leurs activités dans le domaine de la formation;
- iii) L'ESAMU et la CAFRAD et les autres institutions de développement devraient apporter leur assistance aux Etats membres dans le domaine de l'administration du développement;
- iv) La CEA, l'IDEP et la PAD devraient accroître leurs activités de formation dans les domaines de l'identification et l'élaboration des projets, au bénéfice des Etats membres.

(d) Au niveau international

- i) Les institutions de développement telles que la Banque mondiale et les autres institutions du système des Nations Unies devraient intensifier leurs activités dans le domaine de gestion économique national au profit des Etats membres;
- ii) Ils devraient créer plus de bourses d'études et de recherche dans la planification et dans les techniques de gestion économique nationale;
- iii) Les donateurs d'aide bilatérale devraient inclure dans leur enveloppe des dispositions pour la formation dans l'analyse de la politique nationale et de la gestion économique.

III. MOBILISATION EFFECTIVE ET UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

34. L'on a beaucoup épilogué sur la part des calamités naturelles et de l'environnement extérieur hostile dans la crise économique actuelle de l'Afrique. Lorsque l'on met tous les éléments ensemble et qu'on les examine sans passion, il ne fait aucun doute que ces deux facteurs ont tous les deux causé et aggravé la crise. Cependant, si l'on examine également le problème des déficits de la balance des paiements et le rôle qu'il joue dans la dette extérieure, de même si le problème du déficit budgétaire est également examiné sans passion en particulier dans le contexte de la création et l'utilisation des ressources, il ne fait non plus aucun doute que ces problèmes sont antérieurs à la sécheresse actuelle et la récession mondiale récente dont les effets se font encore sentir. En effet, pendant plusieurs d'années, beaucoup de pays africains ont connu des déficits budgétaires, le financement par le déficit et l'inflation. De même, pendant plusieurs années beaucoup de pays africains ont connu des déficits de la balance des paiements. Par conséquent dans la discussion de la mobilisation et l'utilisation des ressources financières, il y a lieu de traiter séparément les éléments qui sont indépendants des calamités naturelles et de la récente récession sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir de contrôle. Parmi ces facteurs, nous pouvons citer l'accumulation de la dette extérieure et de son service, le problème de la stagnation des exportations, les importations non contrôlées, les recettes et les dépenses du gouvernement et la mobilisation de l'épargne.

35. L'accumulation de la dette et sa gestion font l'objet d'un autre document présenté à cette réunion, la mobilisation des ressources est également longuement évoquée dans le document CEA/BAD, Rapport économique sur l'Afrique 1985 ^{1/}. Nous n'allons donc pas nous étendre sur ces questions ici. Par contre nous discuterons des mesures à prendre pour promouvoir les exportations de la réduction des importations et de l'amélioration de la gestion des recettes et des dépenses de l'Etat.

^{1/} Voir report of the Regional Ministerial meeting on Africa's External Indebtedness - E/ECA/CM/11, and ECA/ADB Economic Report on Africa, 1985 pp. 12-25.

(a) Promotion des exportations

36. Lorsque l'on parle de la crise actuelle, le protectionnisme croissant dans les pays industrialisés surtout occidentaux est souvent mentionné. Ceci est particulièrement vrai dans les domaines des produits agricoles et des produits manufacturés. Malheureusement, bien qu'il soit vrai que les mesures protectionnistes y compris les barrières non-tarifaires ont sans aucun doute eu des effets sur les exportations des pays en développement en particulier ceux qu'on appelle les pays nouvellement industrialisés, le très bas niveau d'industrialisation de pays africains, les caractéristiques et l'orientation de ces produits rendent cette accusation difficile à soutenir en ce qui concerne les pays d'Afrique. La vérité est que peu de pays africains ont réellement entrepris une campagne de promotion des produits industriels. Les statistiques du commerce sont éloquentes à ce sujet. Bien plus, malgré les faiblesses des systèmes de préférences généralisées adoptées par les pays industrialisés, peu de pays africains ont profité de cet avantage. De même, les différentes conventions de Yaoundé et de Lomé n'ont pas débouché sur une amélioration significative du commerce extérieur des pays africains.

37. Concernant le secteur agricole, la situation est la même. Il est vrai par exemple que la politique agricole commune de la CEE constitue un obstacle formidable à l'exportation de quelques produits agricoles, en particulier la viande et les produits de l'élevage. Cependant, il est tout aussi vrai que les conventions de Lomé ont prévu des dispositions qui permettent l'entrée libre de plus de 90 p. 100 de nos produits agricoles. Dans le même ordre d'idée, le Stabex et le Symin n'ont pas eu pour effet une augmentation sensible de nos apports en devises provenant des produits agricoles et miniers. Les barrières non-tarifaires sont évidemment parfois importantes. Mais elles ne peuvent à elles seules expliquer la situation. Les problèmes de sécheresse ne suffisent pas non plus pour expliquer les mauvais résultats. En effet les barrières non-tarifaires et la sécheresse ne peuvent pas expliquer pourquoi les pays d'Amérique latine et d'Asie ont pris la place des pays africains pour devenir les principaux exportateurs des produits tels que l'huile de palme, les arachides et autres produits couverts par le Stabex.

38. Plusieurs raisons, telles que des taux d'échanges non appropriés, le manque d'encouragement aux agriculteurs et des politiques agricoles médiocres ont été avancées pour expliquer cette situation déplorable. Il y a aussi le problème du manque de diversification efficace dans le temps qui doit être intimement lié à la mauvaise utilisation des ressources naturelles locales dans nos efforts d'industrialisation. Un autre problème est celui du manque de mécanisme efficace pour la promotion des exportations. A ce sujet il ne serait pas erroné de dire que peu de pays africains disposent de mécanismes pour entreprendre des études de marchés dans les pays d'exportation ou pour identifier de nouveaux marchés. De même il est très peu probable que beaucoup de pays africains affectent des agents de promotion du commerce au sein de leurs ambassades dans le monde. Et pourtant il est très courant dans la politique extérieure des pays industrialisés de voir des sections de promotion de commerce au sein de leurs ambassades.

39. Compte tenu de l'aggravation des termes de nos échanges extérieurs, il est impératif que des mesures soient prises pour corriger la situation. A cet effet il est suggéré que les mesures suivantes soient mises en oeuvre :

Au niveau national

- i) Une analyse critique de la situation doit être entreprise afin de cerner la gravité du problème et d'identifier les facteurs responsables de la situation;
- ii) Un Comité comprenant des représentants du secteur public et privé devrait être créé pour examiner la possibilité d'organiser des études de marché dans les pays d'exportation et de surveiller en permanence la qualité des produits d'exportation;
- iii) Chaque gouvernement africain devrait examiner la possibilité d'utiliser ses ambassades comme agents de promotion et mettre en oeuvre les mesures nécessaires immédiatement;
- iv) Les pays membres devraient développer les produits agricoles et industriels destinés à l'exportation dans le cadre des mesures à long terme pour restructurer les économies africaines.

Au niveau régional

40. La CEA et l'OUA devraient accroître leurs capacités d'assistance aux Etats membres dans l'étude de marché et organiser des séminaires d'information pour aider les Etats membres à développer leurs capacités dans ce domaine.

Au niveau international

- i) La CNUCED et le GATT devraient intensifier leurs efforts pour aider les pays membres à accroître leurs capacités de promotion des échanges notamment par l'organisation de séminaires d'information et l'octroi de bourses d'étude;
- ii) Les deux organisations devraient poursuivre leurs efforts en vue de la levée ou de la réduction des mesures protectionnistes imposées par les pays industrialisés.

(b) Contrôle des importations

41. Même si la promotion des exportations contribuera très largement à l'amélioration des opérations extérieures des pays africains, la réduction des importations a aussi un grand rôle à jouer. Lorsque nous parlons de la réduction d'importations nous ne pensons pas à l'importation de biens et des services stratégiques qui sont d'une importance cruciale pour le développement des économies africaines et que les pays africains ne sont pas en mesure de produire actuellement. Cependant même ces biens et ces services devront être réduits et remplacés par la production locale si les objectifs d'auto-suffisance et de développement auto-centré doivent être atteints.

42. A l'heure actuelle, une amélioration dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture résultant d'une production accrue des produits pour lesquels la région possède des ressources nécessaires tels que les fruits tropicaux, les céréales tropicales, les tubercules et les légumineuses ne ferait que contribuer à l'amélioration de la balance commerciale extérieure. De même, un remplacement progressif des intrants industriels importés par des facteurs de production locaux contribuera à améliorer la situation.

43. Il existe cependant d'autres domaines où des avantages immédiats pourraient être obtenus :

- i) Le remplacement des services de consultants extérieurs par des services locaux;
 - ii) La localisation des compétences professionnelles à l'étranger;
 - iii) La création des mécanismes appropriés d'éducation par correspondance;
 - iv) Amélioration des possibilités d'enseignement et d'information sur le plan local;
 - v) Amélioration des services de santé dans le pays;
 - vi) Rationalisation des représentations extérieures;
 - vii) Rationalisation de la participation des pays dans les Conférences et réunions internationales;
 - viii) Le contrôle de la pratique de surfacturation des importations et de la sousfacturation des exportations;
 - ix) La promotion de mécanismes pour identifier des sources d'approvisionnement alternatives; et
 - x) Des achats de groupage par les pays membres.
- (c) Les recettes et les dépenses de l'Etat.

44. Comme indiqué plus haut, les déficits budgétaires sont monnaie courante dans les transactions des gouvernements africains sur le plan national. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire pour améliorer la situation sur le plan des dépenses y a aussi beaucoup à faire pour améliorer le niveau des recettes.

45. D'abord, il y a lieu de relever la base d'imposition et dans certains cas d'augmenter les taux. En second lieu, il y a lieu de revoir la politique d'amortissements qui au lieu d'encourager les entreprises à réinvestir dans leurs activités, les encourage à transférer plus en dehors dans le but de récupérer leurs investissements sur une courte période. Troisièmement il y a lieu d'améliorer le couvremment des impôts sur les revenus et les autres taxes. A ce sujet, il

semble extraordinaire de voir des collecteurs d'impôts assis dans leur bureau à attendre que des contribuables leur portent leurs taxes. Bien que des mesures coercitives puissent être nécessaires pour obliger les gens et les institutions à payer leurs taxes, il y a lieu d'adopter une attitude positive et de pousser les inspecteurs des impôts à être plus entreprenants dans leur tâche. Ainsi comme indiqué plus haut au sujet des systèmes de planification, de programmation et de budgétisation la définition des objectifs de recettes à recouvrer sur une période d'un an peut être utilisée comme critère pour l'allocation des ressources aux services des impôts. Quatrièmement, il y a lieu également de prendre des mesures efficaces pour pallier aux manquements de certains fonctionnaires qui, de connivence avec des contribuables, privent les gouvernements de leurs recettes. En dernier lieu, comme indiqué plus haut, il est grand temps que les entreprises publiques fonctionnent comme de vraies entreprises pour que non seulement elles deviennent autonomes du point de vue financier et du point de vue du financement mais aussi contribuent à accroître les recettes de l'Etat.

46. Au début de cette section nous avons mentionné le fait que beaucoup peut être fait sur le plan de dépenses. Les efforts dans ce domaine important devraient inclure notamment des mesures pour que les gens paient pour des services tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'usage des routes. Des services comme l'électricité, d'autres sources de combustibles et d'énergie les postes et les télécommunications devraient pouvoir s'amortir eux-mêmes. Si le gouvernement désire utiliser ces services pour réaliser des objectifs sociaux, des subsides peuvent être dirigés directement vers les personnes concernées.

47. Un autre point qu'il ne faudrait pas perdre de vue lorsque l'on parle des questions de recettes et de dépenses a trait à la politique imprévoyante qui consiste à allouer toutes les ressources au développement et/ou à la consommation chaque fois que les exportations rapportent des 'profits d'occasion' pour ainsi dire. En effet la pratique qui consiste à utiliser toutes les ressources en devises provenant de l'exportation du pétrole ou des produits pétroliers, des minéraux ou d'autres matières non minières sans tenir compte de la possibilité d'un manque à recevoir inattendu a été une des causes principales de la crise actuelle. On a souvent l'impression que la dynamique du marché des matières et les caractéristiques d'essor et de saturation ne sont pas souvent appréciées suffisamment et que des précautions ne sont pas prises pour un avenir moins favorable. Le peu d'attention consacré à ces caractéristiques est aggravé par le fait que dans le monde entier et en particulier dans les pays industrialisés de l'occident, il existe des consultants et des conseillers qui suivent la montée de nos réserves et qui viennent immédiatement nous proposer des projets clés à main qui s'avèrent être des monstres. Afin d'éviter de telles situations plus de précautions devraient être prises concernant l'utilisation des ressources lors des périodes de surenchère et de période de saturation mais surtout pendant les périodes d'essor. De même nous devons développer les compétences et l'expertise indigènes pour pouvoir traiter sur le même pied avec nos consultants et nos conseillers.

IV. APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA BASE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE MATIERES PREMIERES

48. Le Plan d'action de Lagos et l'Acte final de Lagos s'orientent vers une restructuration complète des économies africaines, en particulier par la création de relations fermes et significatives en amont, en aval, et de manière inter-sectorielle entre les différents secteurs de l'économie et en particulier entre les secteurs industriels et agricoles, entre l'industrie et les mines, modifiant ainsi progressivement la nature des biens et de services en faveur des besoins essentiels de la majorité de la population.

49. Les implications de ces relations sont très claires : il s'agit de la nécessité d'avoir une connaissance approfondie des ressources disponibles dans les secteurs agricoles et miniers, qui permette de concevoir des stratégies de développement industriel significatif sur une base rationnelle.

50. D'autres aspects du développement et de croissance économique qui nécessitent une connaissance étendue de la base des ressources naturelles nationales comprennent :

- i) La possibilité d'utiliser cette connaissance pour élaborer un programme de développement des ressources humaines;
- ii) La possibilité d'utiliser ces connaissances pour la formulation d'un programme de transfert et de développement de technologie;
- iii) La possibilité d'utiliser ces connaissances comme base pour l'établissement des demandes d'aides et d'assistance technique.

51. En effet il ne fait aucun doute possible si une telle connaissance n'est pas cultivée, la gestion de l'économie africaine en termes de formulation et d'exécution des politiques adéquates pour atteindre les objectifs d'auto-suffisance et de développement auto-centré restera du domaine des rêves.

52. La connaissance profonde et le contrôle effectif des ressources naturelles constituent une des exigences fondamentales de l'indépendance économique. Cela est aussi essentiel pour accroître le rôle des complémentaires, en particulier entre les matières premières pour la production et les matières premières et les intrants et les produits. Des relations planifiées entre les secteurs au sein des marchés nationaux et entre les marchés nationaux et sous-régionaux pourraient être mieux programmés si le niveau de connaissance technique des ressources disponibles et potentielles est relativement élevé.

53. Etant donné, l'importance d'une connaissance profonde des ressources naturelles il est très inquiétant de noter qu'en termes de politiques et de mesures destinées à un développement systématique des connaissances sur la base des ressources naturelles et sur les capacités nationales pour l'exploration, l'évaluation et l'exploitation d'une plus grande variété de ressources naturelles et de matières premières le besoin actuel de produire quelques produits d'exportation, l'action de l'Etat a été dans le meilleur des cas, passif et cela dans la plupart des pays.

54. Malheureusement bien que les informations dont disposent le secrétariat de la CEA soient de loin incomplètes et peut-être périmées on peut encore dire sans risque de se tromper que peu de pays africains possèdent des dossiers complets sur leurs ressources naturelles ou qu'ils ont des programmes pour les inventorier ou même des politiques de réajustement, de formation, d'éducation, ou d'assistance technique destinés à développer les compétences nécessaires.

55. Cependant dans le cadre des efforts de la Commission pour soutenir les Etats membres dans la mise en oeuvre du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos, une Conférence régionale importante sur le développement et l'utilisation des ressources minérales en Afrique a été organisée à Lusaka en février 1981. Une autre Conférence de suivi s'est tenue à Lusaka en mars 1985. Le rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de la première Conférence qui a été présenté à la deuxième Conférence a montré clairement que peu de pays de la région avaient mis en oeuvre ou même pris des mesures pour réaliser ces recommandations. 1/ Dans le cadre des efforts également destinés à aider les Etats membres individuellement et collectivement à faire face aux problèmes concernant leurs ressources minérales, la Commission a encouragé la création des centres de développement minier, ainsi que des centres de cartographie, d'étude, d'exécution de cartes et télédétection. Malheureusement peu de pays utilisent les services de ces centres et cela est sans doute une des raisons qui ont contribué aux problèmes financiers de ces centres.

56. Enfin grâce à l'assistance du Gouvernement de l'URSS, une série de cartes sur les ressources minières et énergétiques a été produite en 1982 pour distribution aux Etats membres. Compte tenu du rôle clé des ressources naturelles dans la réalisation des objectifs fondamentaux du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos, il est recommandé que les mesures suivantes soient mises en oeuvre à différents niveaux.

Au niveau national

- i) Développement ou renforcement des programmes pour l'inventaire des ressources hydrauliques, forestières, minérales, énergétiques et ceux de l'élevage;
- ii) Préparation de cartes géologiques, géophysiques, géochimiques et métallogéniques, pour servir de guide aux prospections, au niveau national, en utilisant l'assistance technique bilatérale ou multilatérale;
- iii) Examen et renforcements ou création des services de géologie et d'exploitation minière pour que le travail de prospection puisse continuer dans l'avenir;

1/ Voir Final Report of the Regional Conference on the Development and Utilization of Mineral Resources in Africa, E/ECA/CM.11/52.

- iv) Analyse des types de sol et leur laboratoire pour tester aussi bien que pour préparer les cartes des sols y compris l'utilisation de la terre et l'adaptabilité des cartes au sol;
- v) En plus de toutes ces activités de la documentation géologique, des rapports et des cartes ainsi que la collection des minéraux devraient être conservés pour une utilisation appropriée;
- vi) Enfin, des informations sur les ressources naturelles devraient constituer un apport important dans la formulation des plans nationaux de développement comme une base de l'application de la politique endogène et auto-entretenu.

Au niveau régional

- i) Les institutions intergouvernementales participant à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles telles que les centres de mise en valeur des ressources minérales, les centres de développement de l'élevage, etc., devraient mettre au point des programmes d'assistance aux Etats membres en vue de l'inventaire de leurs ressources naturelles, y compris les ressources pédologiques;
- ii) Ces institutions, en particulier, celles participant à la promotion, à la formation et à la mise en oeuvre de projets de développement communs aux Etats membres, devraient utiliser de telles informations en vue de l'identification et de la promotion de projets communs appropriés.

Au niveau sous-régional

- i) Les institutions telles que la CEA, l'OUA et la BAD devraient continuer à aider les Etats membres à recenser de manière exhaustive leurs ressources naturelles par le biais de réunions régionales et des activités d'assistance publique;
- ii) De telles institutions devraient élaborer des rapports périodiques basés sur des analyses approfondies de l'intégration croissante des données relatives à leurs ressources naturelles dans leurs plans de développement.

Au niveau international

- i) Les institutions des Nations Unies telles que le PNUD, la Banque mondiale etc. et les donateurs bilatéraux devraient accroître leur assistance aux Etats membres en vue de leur permettre de mieux connaître leur base de ressources naturelles;

- ii) De telles institutions devraient fournir des moyens techniques et financiers aux institutions intergouvernementales participant à la mise en valeur et à l'exploitation de ressources naturelles.

V. ADOPTION DE MESURES DESTINEES A PRESERVER LES "RESSOURCES GENERATRICES DE RICHESSE" ET A ASSURER LEUR PRODUCTIVITE

57. Le patrimoine matériel et human est dénommé ci-après "ressources génératrices de richesse". Alors que les intrants matériels sont transformés en produits et utilisés dans le processus de la production, le patrimoine matériel et human constitue quant à lui la base même de la continuité de la production. Pourtant, on constate que partout en Afrique, ce patrimoine acquis au prix d'un énorme effort financier est, soit mal utilisé, soit sous-utilisé. De fait, il semble qu'à cet égard la règle soit d'oublier les sacrifices financiers consentis pour l'acquisition de ces ressources dès l'obtention de celles-ci. Pourtant les sommes ainsi gaspillées auraient bien pu trouver une autre destination au moment où elles étaient investies et générer ainsi plus de richesses: en outre ces ressources, en particulier celles investies dans les infrastructures matérielles sont généralement empruntées et doivent par conséquent être remboursées avec intérêt.

58. Pour préserver l'infrastructure de base de l'économie, il convient donc de prendre les mesures nécessaires pour que ce patrimoine demeure intact et productif.

(a) Patrimoine matériel

59. Il existe au moins deux raisons qui expliquent pourquoi le patrimoine matériel (bâtiments tels que maisons bureaux, hôpitaux, usines, machines et équipement véhicules, ponts, chemin de fer, etc.) doit être maintenu intact par un entretien et des réparations constantes: un fonctionnement approprié et un accroissement de la longévité des équipements susceptibles de se traduire par des économies substantielles d'argent (en particulier, des maigres ressources en devises disponibles). Les Etats membres devraient par conséquent prendre des mesures propres à encourager l'entretien des bâtiments, des machines, du matériel, des véhicules, etc., tant dans le secteur privé que dans le secteur public. A cette fin, les gouvernements devraient mettre au point les mesures d'incitation ou de dissuasion qui permettront de réaliser ces objectifs. Parmi celles-ci figureront éventuellement des restrictions aux importations de véhicules, de machines et de matériel par les individus et les sociétés, pendant une période définie, considérée équivalente à la durée de vie de telles ressources. Des récompenses pourraient être envisagées pour les individus, sociétés et départements administratifs qui maintiennent leurs bâtiments et autres ressources matérielles en bon état.

(b) Patrimoine humain

60. Le problème essentiel ici n'est pas celui de l'entretien et des réparations mais celui de l'utilisation rationnelle de la main-d'oeuvre hautement qualifiée disponible.

61. Les principaux problèmes qui se posent ici ont trait à la fuite des cerveaux vers l'étranger et les divers secteurs d'un pays donné et au gaspillage de ces ressources par la retraite prématurée pour des raisons autres que l'improductivité. Que ces cerveaux qui fuient aient été formés grâce à des ressources locales ou par le biais

de ressources internationales fournies par le canal de l'assistance technique, leur exode, en particulier vers les pays industrialisés, peut constituer un obstacle de taille aux efforts de développement des pays africains. De même, les fuites intersectorielles, interprofessionnelles, et interinstitutionnelles de cerveaux au sein d'un pays peuvent également avoir un effet négatif sur l'efficacité de la gestion de l'économie. Ainsi, si un nombre croissant de statisticiens, de médecins et d'autres scientifiques, pour ne citer quelques unes des professions les plus importantes, continuent à fuir vers le secteur privé et d'autres professions, particulièrement pour assumer des fonctions administratives, des lacunes difficiles à combler pourraient se créer (et se créeront certainement, ce qui se traduira par un ralentissement du processus global du développement. L'hypothèse avancée ci-dessus se justifie pour le fait que les services qu'ils fournissaient dans les domaines qu'ils ont abandonnés ne sont généralement plus assurés, dans les cas où d'autres pour se substituent à eux, pour assurer la relève on constate souvent une baisse de rendement; en outre la présence de ces cadres dans les nouveaux secteurs où ils ont émigrés peut se traduire par une régression de la productivité.

62. Plusieurs facteurs expliquent les fuites de cerveaux, que celles-ci soient internes ou externes. Toutefois, quel que soit le cas, ces fuites procèdent généralement d'un effet d'"attraction et de répulsion". Ainsi, les scientifiques et autres cadres de haut niveau abandonnent leurs pays ou professions à cause de l'attraction qu'exercent sur eux les conditions favorables offertes dans leur pays d'accueil ou dans leur nouvelle profession, salaires plus élevés et avantages en nature plus intéressants, laboratoires mieux équipés et meilleures conditions de travail, une reconnaissance plus juste de la valeur du cadre et de sa contribution au développement, liberté d'expression, etc. Autre facteur favorisant la fuite des cerveaux, en particulier celle du type interne : la pénurie générale de cadres de haut niveau et conséquemment, la facilité qu'ont certains cadres de passer d'une profession ou d'un secteur à l'autre; toutefois avec le développement de l'économie une gestion des ressources appropriée et susceptible de refléter l'évolution de la valeur des facteurs de production, de tels mouvements devraient à terme se stabiliser.

63. La tendance des Etats membres à préférer les expatriés à leurs ressortissants même si ceux-ci ont les mêmes qualifications ou sont plus qualifiés que les expatriés, constitue un autre facteur lié à la question de la juste reconnaissance de la valeur des cadres nationaux de haut niveau. Une telle politique se traduit par des frustrations au niveau de ces ressortissants qui, en général, s'en vont à la première occasion. Le problème de l'utilisation des ressources étrangères sera développé de manière plus exhaustive plus loin.

64. En ce qui concerne les solutions au problème de la fuite des cerveaux, l'une des remèdes généralement proposés consiste à produire ces cadres de haut niveau, sujets à l'exode des cerveaux en plus grand nombre, de sorte qu'à long terme, (lorsque nous aurons probablement tous disparu) nous puissions être auto-suffisants dans ce domaine si important. Malheureusement, si la formation d'un nombre plus important de cadre de haut niveau est sans conteste souhaitable, la recommandation selon laquelle il ne faut rien faire pour garder les cadres déjà formés ne rend pas compte du fait qu'une somme considérable de temps, d'argent et d'autres ressources à été investie dans la formation de ces cerveaux fuient, dans l'hypothèse que lorsque les personnes concernées auront terminé leurs études, elles produiront des biens et services pour l'économie. Il est évident que lorsque de telles cerveaux fuient vers d'autres pays,

secteurs et professions, de tels biens et services ne seront plus produits, et la structure de l'économie en ce qui concerne les biens et services sera faussée. Ainsi, cette politique du "seau qui fuit" qui ne se préoccupe pas de la nécessité "de boucher le trou" s'avère inacceptable. Il est impératif d'y mettre un frein, et cela non pas par des méthodes négatives telles que le refus de permettre aux personnes concernées d'émigrer. Ce qu'il faut, c'est des mesures positives.

65. Dans ces conditions il est recommandé :

i) Au niveau national

- (a) Que les gouvernements africains entreprennent une analyse approfondie de la situation en vue d'appréhender les problèmes qui se posent;
- (b) Qu'ils fournissent au personnel de haut niveau un cadre approprié de travail tel que des laboratoires mieux équipés;
- (c) Que les écarts des traitements et avantages en nature entre les entreprises publiques et le secteur privé d'une part, entre la fonction publique et le secteur privé d'autre part (pour des emplois et qualifications comparables soient réduits);
- (d) Que les gouvernements africains mettent en place un service probablement au sein du ministère de la fonction publique, ou de tout autre département approprié qui sera chargé du suivi de la production de cadres de haut niveau, de leurs conditions du travail et de leurs mouvements.

ii) Au niveau international

- (a) Que les donateurs bilatéraux et les institutions donatrices tels que la Banque mondiale et les organismes du système des Nations Unies en général fournissent davantage de moyens de formation aux ressortissants des pays africains et appuient les mécanismes de formation disponibles, y compris des laboratoires dotés d'un équipement approprié et adéquat;
- (b) Que les donateurs bilatéraux et les institutions multilatérales aident les Etats membres à rapatrier leurs cadres de haut niveau désireux de rentrer chez eux, non seulement en payant en leurs billets mais également en leur fournissant une allocation d'installation et de réinstallation;
- (c) Que le système des Nations Unies en particulier, le PNUD intensifie ses efforts en vue de la mise en oeuvre du programme TOKITEN en faveur des pays africains;

66. Les problèmes de gaspillage de ressources humaines, en particulier de cadres de haut niveau par le biais de retraites prématurées pour des raisons autres que l'improductivité sont complexes et doivent être abordés avec prudence. L'un des éléments positifs d'une telle approche est toujours garder présent à l'esprit l'intérêt global de la nation en particulier à court et à long termes. A cet égard il est probable qu'une politique tendant à encourager les tranches sous-représentées

de la population à entrer dans la fonction publique à un niveau adapté à leur compétence et leur expérience sera probablement plus efficace que les politiques visant à les intégrer dans l'économie qui font quelquefois abstraction des qualifications et de l'expérience. De même, il semble qu'une politique tendant à garder les fonctionnaires expérimentés appuyée par une stratégie prévoyant l'exécution par les fonctionnaires des politiques formulées par les ministres, quelles que soient les divergences entre leurs points de vue sera probablement plus conforme à l'intérêt national qu'une politique du licenciement sous discrimination.

VI. RESSOURCES ETRANGERES, DEVELOPPEMENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE EN AFRIQUE

67. En ce qui concerne le rôle des ressources étrangères, développement et croissance économique, les chefs d'Etats et de gouvernements ont été très explicites : ces ressources devraient simplement compléter les efforts africains; elles ne doivent pas constituer la base du développement africain. Autrement dit, ils étaient d'avis que les ressources étrangères ne devraient pas être utilisées comme excuse pour renoncer à tendant accroître l'épargne intérieure; les ressources étrangères ne devraient pas être utilisées pour la consommation excepté, bien attendu les cas où elles sont fournies à des fins humanitaires; en général elles ne devraient pas être détournées des objectifs de développement et de croissance économique pour lesquelles elles ont été fournies. Sur la base de ces hypothèses, on peut dire que pour qu'elles jouent réellement le rôle de compléments, c'est-à-dire contribuer à notre progrès, il faudrait que les conditions de leur acquisition et les modalités de leur utilisation soient adéquates.

68. En général, les ressources étrangères se présentent sous forme de biens et de services fournis par le biais d'échanges commerciaux, de prêts, d'investissements directs, et d'assistance technique (biens ou services ou allocations financières gratuites et d'assistances techniques). Dans la section relative à la mobilisation et à l'utilisation effectives des ressources financières, la question des exportations, des importations et de l'utilisation des ressources provenant des exportations a été examinée. De même dans le document sur la dette extérieure et sa gestion,^{1/} la question des prêts à conditions favorables et des prêts commerciaux a été traitée. Par conséquent, notre analyse dans cette section sera axée sur les investissements directs, l'aide et l'assistance technique.

(a) Les investissements directs

69. Les investissements directs en Afrique sont dans la majorité des cas associés aux sociétés transnationales. Comme l'indique souvent la documentation appropriée, les principales contributions des sociétés transnationales au développement international ont trait à leurs connaissances, à leurs capitaux, à leurs compétences en matière de gestion et à leur aptitude à trouver des marchés pour les produits des pays en développement. S'il ne fait aucun doute que cette affirmation est vraie dans une certaine mesure, il est également vrai que leurs activités ont eu un impact négatif sur les pays en développement, en particulier sur les pays africains qui ne sont généralement pas suffisamment équipés pour suivre les activités des transnationales et limiter leur puissance.

^{1/} E/ECA/CM.11/5, op. cit.

70. Parmi les problèmes créés par les sociétés transnationales en Afrique figurent :

- i) La surfacturation des importations;
- ii) La soufacturation des exportations;
- iii) Les emprunts locaux en vue d'exporter des capitaux et d'effectuer d'autres transferts;
- iv) La préférence des expatriés à la main-d'oeuvre locale même si celle-ci est plus qualifiée; et
- v) L'importation de matières premières et la préférence de facteurs de production importés aux matières premières locales.

71. Ce sont là de vrais problèmes et à moins qu'ils ne soient abordés du manière rationnelle, le progrès économique continuera à en souffrir.

72. Dans ces conditions, il est impératif que des mesures soient prises à divers niveaux.

i) Au niveau national

- (a) Les pays africains devraient mettre en place des mécanismes en vue du suivi des activités des transnationales, y compris l'acquisition de la capacité d'analyser leurs activités en fonction des intérêts nationaux;
- (b) Ils doivent définir des politiques claires sur les sociétés transnationales;
- (c) A tout moment les contributions concrètes attendues des transnationales devraient être définies pour tous les secteurs par les gouvernements;

ii) Au niveau sous-régional

- (a) Les organisations intergouvernementales actuelles telles que la CEDEAO la CEAO, la ZEP etc. doivent aider les Etats membres à normaliser et à harmoniser leurs codes des investissements;
- (b) Elles devraient, en collaboration avec des organismes appropriés du système de l'ONU, organiser des séminaires de formation sur les techniques appropriées pour traiter avec les sociétés transnationales;
- (c) Elles doivent accroître le nombre de bourses de perfectionnement fournies en vue de former des africains dans les techniques requises pour traiter avec les sociétés transnationales;

iii) Au niveau régional

- (a) Les institutions telles que la CEA et la BAD devraient également fournir un appui aux Etats membres en organisant des séminaires de formation;
- (b) Elles devraient élaborer des rapports analytiques sur les activités de transnationales;
- (c) Elles devraient mettre en place un mécanisme de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information sur les activités des transnationales;

iv) Au niveau international

Les institutions telles que le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales devraient intensifier leur assistance technique aux Etats membres, en particulier par le biais de séminaires et la diffusion d'informations sur les activités des transnationales.

(b) Aide et assistance technique

73. Il y a et il continue d'y avoir beaucoup de controverses en ce qui concerne l'impact de l'aide sur les efforts du développement des pays en développement et il ne semble pas que la fin de telles controverses soit envisageable, tout au moins dans un proche avenir. Fort heureusement, nous n'avons pas l'intention ici d'entrer dans ces controverses notre but est étant tout simplement de formuler certaines propositions sur la manière de rendre l'aide plus efficace.

74. L'un des paradoxes de l'aide est qu'aucun pays ne peut pas profiter s'il n'a pas réussi à identifier et à analyser ses problèmes avant d'indiquer dans quels secteurs il a besoin d'aide ainsi que le type d'aide dont il a besoin. Ainsi, il existe un dilemme. Toutefois alors que ce dilemme se comprenait facilement dans les années 60, cette situation ne s'explique plus actuellement, puisque les Etats africains disposent d'une expérience en matière d'aide qui remonte à environ à deux Décennies. Le problème bien entendu est que il n'y a pas beaucoup de pays africains qui disposent de mécanismes permettant l'identification des secteurs où l'aide est nécessaire, du type d'aide requis, des sources éventuelles de l'aide et des mécanismes d'évaluation des conditions de l'aide. Le résultat est que, en général, l'aide est offerte aux conditions déterminées par le donateur. Toutefois, elle n'est pas gratuite pour le bénéficiaire puisque dans la plupart des cas des contributions de contrepartie sont toujours requises, en particulier en ce qui concerne les frais locaux.

75. L'aide étrangère est un cheval de Troie que l'on doit regarder en face puisqu'il est toujours possible que même lorsqu'elle est sensée être gratuite qu'il y ait dans le fond certains engagements requis qui contribuent éventuellement à la rendre moins efficace. Ainsi l'aide peut être liée à l'achat de biens et services des pays donateurs, à des prix plus élevés que ceux pratiqués ailleurs. En outre, ces biens et services pourraient ne pas être de la meilleure qualité.

76. En ce qui concerne l'assistance technique le paradoxe le plus remarquable est qu'il y a aujourd'hui beaucoup plus d'experts de l'assistance technique en Afrique que pendant les années 60. L'une des raisons qui expliquent cette situation peut, bien entendu avoir trait à l'accroissance de l'activité économique. Toutefois, même si les experts de l'assistance technique présents en Afrique à cause de la crise actuelle ne sont pas pris en considération, il est évident qu'un tel accroissement reflète l'utilisation inadéquate de notre personnel qualifié, ce qui se traduit par la fuite des cerveaux que nous avons déjà analysée. En outre, certains de ces experts peuvent ne pas correspondre au type que nous recherchons. Puisque nous ne disposons pas des mécanismes nécessaires pour les sélectionner de manière appropriée, nous les acceptons mais comme c'est le cas pour l'aide il n'y a rien de gratuit. De fait, lorsqu'on considère ce que le gouvernement dépense pour ses experts sous forme de logements conventionnés, de bureaux, et de véhicules gratuits et de services exonérés de droits de douane, les coûts de l'utilisation des experts de l'assistance technique peuvent être énormes. Pourtant il y a eu des cas (et il y a encore des cas) où les experts de l'assistance technique sont restés dans leur pays d'affectation pendant des années sans qu'il n'y ait eu une contribution visible au développement de ces pays.

77. Autre problème ayant trait aux experts de l'assistance technique : la tendance des Etats membres à les préférer à leurs propres ressortissants. La possibilité d'une fuite des cerveaux résultant d'un tel traitement a déjà été mentionnée.

78. Il ressort de ce qui précède que des mesures doivent être prises pour permettre aux Etats membres de bénéficier pleinement de l'aide et de l'assistance technique. Il est par conséquent recommandé :

i)q Au niveau national

1. 1. Que chaque Etat membre mette en place un service d'aide et d'assistance technique qui sera chargé de :
 - (a) suivre le montant de l'aide canalisée dans les projets pour lesquels elle est fournie et les conditions d'octroi de cette aide;
 - (b) dresser la liste des ressortissants qualifiés qui peuvent faire le travail pour lequel on recherche de l'assistance technique.
2. Que chaque Etat membre veille à ce qu'un personnel de contrepartie soit fourni pour les experts de l'assistance technique et que des instructions précises soient données aux experts pour qu'à la fin de leur séjour les ressortissants des pays puissent les remplacer.

3. Que des mécanismes soient mis en place pour estimer les contributions de contrepartie, y compris des moyens tels que locaux à usage de bureaux, logements conventionnés, carburant, et entretien de véhicules, véhicules gratuits etc.
4. Que les Etats membres recherchent d'autres sources d'aide avant d'accepter n'importe quel type d'aide.

(ii) Au niveau sous-régional

1. Que dans le cadre des organisations intergouvernementales sous régionales des efforts soient déployés pour identifier des domaines de coopération technique entre Etats membres et pour réduire au minimum des coûts d'une telle coopération.
2. Que des rapports périodiques soient élaborés sur la situation de l'aide et de l'assistance technique aux fins d'examen par les Etats membres.
3. Que les Etats membres échangent des informations sur la situation de l'aide et de l'assistance technique.

(iii) Au niveau régional

Que la CEA fournisse une assistance aux Etats membres dans le domaine de l'évaluation des modalités et des conditions de l'aide et de l'assistance technique.

(iv) Au niveau international

1. Que les donateurs bilatéraux et multilatéraux veillent à ce que leurs assistants techniques soient à même de fournir des biens et de transmettre leurs connaissances, de sorte que le personnel de contrepartie puisse les remplacer à la fin de son séjour.
2. Que les donateurs bilatéraux réduisent de manière notable le pourcentage de l'aide liée.
3. Qu'une assistance soit fournie pour la formation des ressortissants des pays africains en vue de l'évaluation de l'aide et de l'assistance technique;
4. Que les ressortissants des pays africains soient encouragés à mettre en oeuvre des projets au profit des donateurs.

VII. CONCLUSIONS

79. Dans son éditorial du 11 mars 1985 sur la rencontre des pays africains avec le Fonds monétaire international, la revue West Africa soulignait entre autres que «si quelque chose de positif est sorti des difficultés économiques qu'ont connu les pays africains au cours des quatre dernières années c'est certainement l'intérêt désormais accordé à la recherche de solutions internes. Confrontés à la diminution de leurs recettes en devises, à une importante dette extérieure, à la réduction des prêts bancaires, au ralentissement des flux de l'assistance extérieure et à la détérioration de leurs économies, les gouvernements semblent être devenus plus conscients des dangers inhérents à leur dépendance apparemment confortable à l'égard des facteurs économiques externes et à leur acceptation passive de dispositifs économiques qui font de leurs économies de simples compléments des économies industrielles occidentales. Dans plusieurs pays, des efforts sont actuellement déployés pour accroître l'autonomie. Cela implique une auto-évaluation plus critique (les gouvernements acceptant que des erreurs aient été comises dans le passé), des décisions difficiles, des réformes et un effort de mise en valeur d'un potentiel local entièrement négligé.^{1/}.

80. Assurément il s'agit là d'une évolution positive. Toutefois, nous devons prendre conscience du fait qu'il s'agit de mesures prises dans une atmosphère de panique pour faire face à une situation de crise contrairement aux recommandations contenues dans le Plan d'action et l'Acte final de Lagos qui exigent des Etats membres qu'ils prennent l'initiative de type de situation dans lequel nous nous trouvons actuellement.

81. Rappelons encore une fois que l'autonomie nationale et collective et le développement autonome et endogène de même que la croissance économique constituent la philosophie de base du Plan d'action et de l'Acte final de Lagos. Ainsi si plus de 5 ans après l'adoption du Plan et de l'Acte, les politiques du FMI nous ont aidés à renouer avec cette philosophie, nous devons nous féliciter du changement intervenu et prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir cette nouvelle orientation. L'une de ces mesures (de fait la plus importante de ces mesures) est la «gestion de l'économie».

82. A cet égard, la nécessité de créer un cadre approprié et durable de collaboration et de coopération entre les pouvoirs publics et les autres organes directeurs de l'économie a été soulignée. La principale raison de la participation de toutes les instances responsables dans le processus du développement a trait au fait que malgré le fait que les gouvernements modernes soient devenus par la force des choses les chefs de file dans le domaine économique et social en sus de la fonction traditionnelle de maintien de l'ordre et de respect de la loi qu'ils assument, ils ne disposent pas de tout ce qu'il leur faut pour générer et assurer un développement et une croissance économique appropriés. Par conséquent, ils doivent tirer parti de la présence d'autres organes directeurs dans l'économie.

^{1/} West Africa 11 mars 1985, p. 45.

83. A cet égard, les gouvernements africains devraient tout d'abord effectuer des déclarations précises et réalistes sur le rôle des entreprises privées, des entreprises publiques, des départements administratifs et autres institutions parrainées par les pouvoirs publics telles que les institutions de recherche et les universités; ils doivent ensuite mettre en place des mécanismes propres à servir de cadre à des échanges de vue avec les autres organes directeurs sur les politiques, plans de développement et division du travail pour déterminer la répartition des tâches de même que sur les mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre des plans adoptés. Les autres éléments de l'environnement requis se présentent comme suit :

- i) Une information continue sur la situation et le fonctionnement de l'économie basée sur la recherche et sur des travaux analytiques qui doit relever de la responsabilité conjointe de tous les organes directeurs de l'économie.
- ii) Une réorientation des départements administratifs dans le sens du développement et de la croissance économiques, grâce à l'utilisation de techniques de planification, de programmation et de budéetisation;
- iii) Une réorientation de la planification du développement pour rendre compte non seulement des activités des autres organes directeurs dans l'économie mais également de la nécessité des planificateurs de dépasser la simple répartition de ressources pour s'atteler à la question de savoir comment et où trouver les ressources humaines et financières requises pour la mise en oeuvre du plan. Une telle réorientation fait appel à de nombreuses données statistiques et à d'autres informations que les études sociales et micro-économiques sont les plus aptes à fournir.

84. Une connaissance approfondie des ressources naturelles de base qui constitue l'un des aspects les plus importants de la gestion des économies africaines est également nécessaire en vue des efforts destinés à restructurer la composition des biens, en particulier en faveur de la majorité de la population et d'améliorer la balance des paiements. De telles connaissances peuvent également contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

- i) Planification de la formation et du perfectionnement du cadre de haut niveau; et
- ii) Transfert et mise au point de technologies.

85. Puisqu'au coeur de la présente crise se trouvent des problèmes financiers, la mobilisation et l'utilisation effectives des ressources financières constituent également des éléments importants de la gestion de l'économie africaine. A cet égard il est nécessaire de se pencher sur la promotion des exportations et la réduction des importations, l'amélioration de l'assiette de l'impôt et du recouvrement fiscal, et de la mobilisation de l'épargne intérieure. Au plan des dépenses,

des mesures doivent être prises de sorte que les utilisateurs de services tels que l'éducation, la santé etc. payent les services qu'ils leur sont fournies. De même, les gouvernement africains devraient veiller à ce que les entreprises publiques fonctionnent en tant qu'entreprises, c'est-à-dire des institutions dans le but d'organiser l'utilisation des ressources génératrices de richesse pour produire des biens et services à des prix abordables pour les consommateurs et générer suffisamment de ressources pour assurer l'avenir de l'entreprise.

86. Les ressources génératrices de rechesse, en l'occurrence le patrimoine humain et matériel constituent la base de la capacité de renouvellement de toute société. Par conséquent, elles doivent être conservées intactes et productives et par le biais de diverses mesures, (leur utilisation rationnelle, la création de conditions de travail appropriées pour limiter l'exode de services, la fourniture de traitement et avantages en nature rémunérateurs et comparables dans tous les secteurs de l'économie : département administratif, entreprises publiques, autres institutions publiques et le secteur privé) pour garder intact le patrimoine humain et préserver sa productivité, les retraites prématurés de la fonction publique pour des raisons autres que l'inefficacité devraient être abandonnées.

87. Dans le plan d'action de Lagos, les chefs d'Etat et de gouvernement ont indiqué que les ressources extérieures devraient être des compléments des efforts de développement de l'Afrique et ne peuvent constituer la base. Toutefois, pour que de telles ressources soient uniquement des compléments, les gouvernements africains doivent prendre les mesures pour que les investissements directs qu'ils autorisent dans leur pays et l'aide et l'assistance technique qu'ils reçoivent soient utilisés dans des activités productives, particulièrement puisque les investissements directs et les prêts doivent être remboursés et en devises.

88. Il a été expressément recommandé que les gouvernements africains mettent en place des mécanismes destinés à suivre les entrées des capitaux et l'utilisation des ressources étrangères, y compris les services d'experts de l'assistance technique de toutes les sources. En vérité l'aide et l'assistance technique ont des incidences financières. Par conséquent il faut une vigilance constante de la part du gouvernement pour permettre de maximiser les bénéfices susceptibles d'en découler et de miniser les coûts.

89. Comme on l'a indiqué au début de la présente étude la gestion des économies est un sujet complexe dont les éléments ne peuvent pas être entièrement couverts dans un document aussi succinct que celui-ci. Pourtant dans toute économie, c'est le principal élément. Par conséquent, elle fait appel à une attention constante et soutenue. A cet égard il pourrait s'avérer utile de conclure cette étude en faisant référence aux facteurs qui ont été identifiés comme étant responsables du progrès économique et sociale des économies de marché en développement de l'Asie de l'Est qui ont survécu aux perturbations de l'environnement international au cours de la décennie passée bien mieux que la plupart des autres pays en développement, en particulier les pays de l'Afrique

au sud du Sahara. Ainsi, en résumant son évaluation de l'adaptation de ces pays aux chocs externes des années 70 et du début des années 80, Parvey Hasan a identifié la continuité politique et la détermination généralement ferme des gouvernements à assurer le développement, la grande importance accordée à l'éducation, la vocation exportatrice, le rôle de l'agriculture et la mobilisation d'une épargne intérieure et extérieure importante comme les cinq principaux facteurs de la rapide croissance de ces pays. Selon lui, ces éléments ont été associés avec une gestion économique pragmatique qui a considérablement été basée sur les forces du marché, qui a utilisé une intervention de l'Etat sélective et relativement efficace, qui a été souple et qui dans l'ensemble s'est adaptée aux fluctuations des conditions internationales. Finalement, des responsables éclairés et technocrates étaient disponibles pour la conception et la mise en oeuvre des politiques économiques appropriées 1/. Ces mesures qui sont partie intégrantes de la gestion économique ont été précédemment appliquées par les pays de l'Asie de l'Est et nous sommes profondément convaincus que les pays africains peuvent également les appliquer de manière bénéfique.

1/ See Parvey Hasan, Adjustment in external shocks - Why East Asian countries have fared better than other LDCs, in Finance and Development, a quarterly publication of the International Monetary Fund and the World Bank, December 1984 Volume 21/Np. 4, Page 14.